



Confédération paysanne

Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

CARAVANE DES PAYSANS EN GRÈVE DE LA FAIM **APPLICATION FRANÇAISE DE LA PAC + INDUSTRIALISATION DE L'AGRICULTURE =** **PETITES FERMES EN DANGER**

Après un mouvement de contestation de l'application française de la PAC, l'État et la FNSEA persistent dans leur politique d'élimination des petites fermes.

L'accès aux aides a en effet été limité par des planchers excluant les petits éleveurs et apiculteurs ... Les aides seront conditionnées à un minimum de 10 vaches, 25 chèvres ou de 50 moutons avec une augmentation du taux de productivité et des mesures excluantes sur les génisses ; ou encore de 72 ruches pour les apiculteurs. Le gouvernement préfère soutenir la production de fruits et légumes pour l'industrie que les maraîchers qui sont en circuit court.

Ces éleveurs comme les apiculteurs, les maraîchers, les arboriculteurs, les viticulteurs, les paysans en installation progressive, les paysans en polyculture, les petites fermes en général, sont exclus de la politique agricole de ce gouvernement.

Le nouveau registre de l'agriculture qui sera géré par les chambres d'agriculture risque également, sous pression de la FNSEA, de devenir un filtre excluant les droits et les aides pour les installations progressives et les petites fermes.

Cette pseudo « professionnalisation » révèle l'évolution d'un modèle agricole prôné par la FNSEA et appliqué par le gouvernement. C'est ainsi que des usines de 1000 vaches ou encore de 250 000 poules sont présentées comme des modèles de compétitivité agricole.

L'exclusion des petites fermes pour l'accès aux aides et l'industrialisation agricole subventionnée font partie d'une même politique que nous refusons fermement en raison de ses conséquences anti sociales.

Nous ne voulons pas d'une agriculture française gérée par 120 000 agri managers et considérons que seuls des paysans nombreux sur le territoire sont à même de produire une alimentation de qualité, de maintenir le tissu social rural.

C'est l'agriculture paysanne qui fait vivre les marchés, les abattoirs et les ateliers collectifs de transformation, qui maintient une économie en zone rurale ainsi qu'un tissu social et des services publics (écoles ...) PAS LES USINES AGRICOLES.

La caravane part le 15 octobre de Narbonne pour arriver le 28 octobre à Amiens, à l'occasion du « procès des 1000 vaches », qui ne devrait pas être le procès des militants mais celui de l'agriculture industrielle.

Contact caravane, Michel David – 06 30 87 21 13

Confédération Paysanne de l'Aude
Maison paysanne - 12 rue des Genêts - 11300 Limoux
06 71 48 91 91 - confdelaude@gmail.com